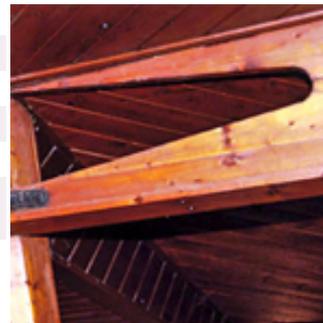


Les édifices labellisés patrimoine du XXe siècle

département	Alpes-de-Haute-Provence
commune	Château-Arnoux/Saint-Auban
appellation	Cité ouvrière et Maisons en bois à portique
auteurs	Pierre Jeanneret (1896-1967) (architecte), Jean PROUVE (ingénieur) (1901- 984)
date	1941-1943
protection	inscription par arrêtés des 19 mars 2001 et 26 avril 2001 au titre des monuments historiques
label patrimoine XXe	Commission régionale du patrimoine et des sites (CRPS) des 19 mars 2001 et 26 avril 2001



Chalet n° 3, pièce à vivre - Photo : © Drac paca - crmh, Odile de Pierrefeu, 2000

L'usine de Saint-Auban créée en 1915 et spécialisée dans le traitement de la bauxite et des composants de l'aluminium, dépendait de la Compagnie A.F.C. (Alais, Frogès et Camargue, groupe Pechiney) fondée à la fin du XIXe siècle.

Implantée en bordure de la Durance au sud de Château-Arnoux, elle fut complétée progressivement d'une cité industrielle (2500 habitants aujourd'hui), à l'urbanisme planifié, avec mairie-annexe, école, église, services divers et logements du personnel. Au début du second conflit mondial, elle doit fournir en matières premières l'usine de la Société centrale des alliages légers (SCAL) en cours de construction à Issoire (Auvergne) dans le cadre du réarmement de la France. À Saint-Auban, le renforcement des équipes impose la construction de logements supplémentaires qui seront situés à flanc de coteau, à l'écart de la cité ouvrière existante.

La série des quatre maisons subsistant à Saint-Auban, dénommées localement «les chalets», s'inscrit dans les recherches d'habitat minimum et économique élaboré par Pierre Jeanneret et Jean Prouvé. Conçues pour les ingénieurs et leur famille, elles sont construites entre 1941 et 1943 sur un plan de 8,24 x 8,24 et livrées entièrement équipées et meublées. L'ensemble, surélevé par des plots maçonnés en galets de la Durance, accueille en soubassement des dépendances. En raison de la pénurie de métal, l'ossature est réalisée en bois. Cette contrainte instaure une situation d'expérimentation dans laquelle les capacités techniques et esthétiques du matériau imposé sont testées et exploitées au maximum. Le système constructif breveté de Jean Prouvé est identifié par un portique central rigide supportant une poutre faîtière sur laquelle sont articulés les deux pans de toiture et une ferme centrale triangulaire. Les façades sont faites de panneaux de bois de un mètre s'emboîtant en haut et en bas dans des poutres de rives sans aucun poteau. Les baies sont à châssis coulissants, à guillotine ou à soufflet. Le plan simple, aux circulations fluides, s'inspire des maisons Loucheur (Paris, 1929, Le Corbusier et Pierre Jeanneret). La pièce à vivre est vaste et claire, le portique central délimite le coin feu dont le conduit, à l'arrière, diffuse de la chaleur dans le bloc sanitaire qui lui-même sépare les deux chambres d'enfants. Bien que réduit (68 m²), l'espace est optimisé et modulable : une cloison coulissante formant claustra ferme alternativement la cuisine ou la chambre des parents. L'orientation nord-sud est soulignée par les auvents soutenus par des portiques obliques. Ces pavillons constituent une réponse à la fois aux contraintes d'industrialisation, d'urgence et d'économie et aux nouvelles exigences d'habitabilité. L'adaptation aux circonstances (bois) et au milieu (galets de la Durance) y participe autant que la modernité de la conception.

D'abord collaborateur des frères Perret, l'architecte Pierre Jeanneret s'associe ensuite à son cousin Le Corbusier. En 1940, il s'installe à Grenoble et met au point avec Blanchon et Prouvé divers projets d'habitat rationalisé et industrialisable. La seconde partie de sa carrière, après 1951, se déroule à Chandigarh (Inde), où il construit avec Le Corbusier ou à titre personnel de très nombreux édifices, notamment le mémorial Gandhi. En 1938-39, Jean Prouvé construit des maisons de week-end sur pilotis mais aussi des baraquements préfabriqués démontables en série pour l'Armée. En février 1939, il dépose un brevet pour un type de construction préfabriquée dont la structure est un portique intérieur axial. Les maisons de Saint-Auban tirent parti de ces recherches et préfigurent les pavillons démontables de 1944 pour les sinistrés de Lorraine, le chantier expérimental de Meudon en 1949 et toutes les maisons à portiques ultérieures.

C'est pour répondre à ce programme global de «cantonnements légers en bois et brique» que la direction de l'usine commande en 1941 une série de pavillons démontables au Bureau Central de Construction (BCC). Cet organisme réunissant Pierre Jeanneret, Charlotte Perriand et Jean Prouvé avait été fondé peu avant à Grenoble par Georges Blanchon, proche des responsables de l'usine d'Issoire, pour en construire les annexes et les logements du personnel.

La cité ouvrière de Saint-Auban est passée progressivement dans le domaine privé, les infrastructures sont devenues communales. L'usine appartient au groupe industriel ATOFINA, encore propriétaire de trois maisons sur les quatre restantes. Dès 1950 un doublage extérieur des panneaux de façade a été réalisé pour plus de confort. La toiture en aluminium a été recouverte par de la tôle. Cependant, deux chalets sont restés dans un état proche de l'origine. Leur intérieur demeure authentique et complet (placards à portes coulissantes, éléments des sanitaires et de la cuisine). En 2001, ils ont été inscrits sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

Rédacteur : Odile de Pierrefeu, chargée d'études documentaires.